





international ... Sauf que celui-ci, après avoir été l'objet d'étude par des commissions spéciales d'enquête, s'est révélé ne représenter que 7 % du trafic total !

Alors pourquoi cette A8 bis ou ce projet de contournement ? Après douze ans d'inutiles débats et son abandon, on nous a avoué que l'A8 bis devait être un axe structurant : doux euphémisme qui veut simplement dire qu'aux différentes sorties des différents échangeurs de ce magnifique moyen pays se prépare des opérations foncières de grande envergure, combinant la spéculation foncière au saccage de l'environnement des plus beaux sites de la Côte d'Azur. Les zones protégées deviennent, par le passage de cet axe structurant, constructibles... leur prix pouvant alors représenter cinquante à cent fois le prix d'achat initial.

Mais le plus grave dans cette histoire, c'est que vingt ans après, ces prestigieux villages et leurs habitants sont de nouveau menacés d'asphyxie par ce monstrueux clone qu'est le projet de contournement de Nice. Comme par hasard, ce projet se retrouve passer bien loin de Nice : à Valbonne, Roquefort, Vence, Saint-Paul, etc. avec d'immenses zones commerciales, industrielles et artisanales à toutes les sorties. Les routes, complètement inadaptées aux sorties des péages autoroutiers, seraient satu-

rées et le béton, là encore, détruirait le patrimoine touristique, forestier et agricole dans tous ces sites protégés.

**AUJOURD'HUI COMME HIER NOUS DISONS NON** aux propositions de projet n°1 et 2 qui, selon la carte présentée par la DDE, auront de lourds impacts environnementaux sur les mêmes communes touchées par le triste projet A8 bis : Valbonne, Roquefort-les-Pins, La-Colle-sur-Loup, St-Paul-de-Vence et La Gaude etc... avec, en prime, de gros échangeurs pour engendrer une urbanisation des plus beaux espaces historiques et boisés du moyen pays.

Si nous sommes dans l'ensemble favorable au projet de « l'Alternative », avec deux tubes enterrés pour le trafic international de transit et la libération de l'A8 existante en boulevard urbain de Biot à St-Isidore, nous nous devons dans un débat public, ne serait-ce que pour rentabiliser les études faites, évoquer deux autres propositions qui, à notre sens, pourraient largement contribuer au prestige de la Côte d'Azur et à la diminution de la pollution, par une meilleure fluidité des transits urbains : le rapport Cofiroute et la « jonction des vallons ». Ces propositions sont exposées ci-dessous.

## La jonction des vallons : libérer le littoral, enterrer les pollutions



**Notre proposition est issue de constats dont l'évidence n'a réellement jamais été prise en compte et qui est développé dans notre ouvrage *Demain l'Écologie*\***.

Le projet de jonction des vallons repose sur trois grands constats :

- Constat 1 - L'engorgement du trafic est localisé au bord de mer, et c'est donc là que doit être apportée la solution
- Constat 2 - La densité urbaine ne permet plus de trouver des solutions en surface, car elles soulèvent d'innombrables protestations et procès
- Constat 3 - Le relief particulier de

notre Côte d'Azur, fait de vallons et de collines qui descendent jusqu'à la mer, concentre tous les problèmes de trafic en les repoussant vers un littoral saturé.

Descendre un vallon, prendre le littoral et remonter dans un autre vallon revient à faire trois fois la distance qui sépare le point d'arrivée du point de départ !

Il ressort clairement de ces constats que la solution ne peut être que souterraine et mixte. C'est-à-dire avec une 2 x 2 voies et un transport en commun en site propre (TCSP). La 2 x 2 voies se situerait à 2 km de la côte et partirait, comme le montre la carte ci-contre, de Mandelieu en passant par

Le-Cannet, Vallauris, le haut d'Antibes, Villeneuve-Loubet, Cagnes-sur-Mer, la Magdeleine, Gorbella supérieur, Pasteur-St-Roch Villefranche, Cap-d'Ail, et Beausoleil jusqu'à Menton.

Nous proposons de l'appeler « la jonction des vallons » puisque ce sera là sa fonction essentielle.

Les avantages de cette jonction des vallons sont multiples :

- 1) elle permettra de désengorger le trafic littoral en traitant le problème là où il se trouve**
- 2) elle diminuera considérablement les distances, et donc, elle facilitera la communication entre les différents centres urbains de la côte**
- 3) elle réduira la pollution, grâce à la diminution des distances, à la disparition des bouchons, à la fluidité accrue du trafic et à l'épuration de l'air à l'intérieur des parties souterraines (75 % du linéaire)**

**4) elle ne provoquera aucune atteinte au paysage ni à l'urbanisme puisque 90 % de son parcours sera réalisé en souterrain ou en viaduc.**



*\* Demain l'Écologie sera adressé (contre la somme de 10€) à toute personne intéressée pour une information complète des acteurs et du public.*

**↑ Le projet contenu dans le rapport Cofiroute et la jonction des vallons sont représentés ici sur la même carte**

*Une contribution au prestige de la Côte d'Azur et à la diminution de la pollution.*



